

Marche à suivre :

1- Constitution du dossier et soumission à l'UCLBP :

Soumission de trois (3) exemplaires du dossier (1 original et 2 copies) en version papier accompagnés d'une lettre de couverture.

Eléments du dossier :

- document de projet,
- fichier excel comportant les informations suivantes : évaluation structurelle de chaque construction, réparation à effectuer dans chaque cas, le montant prévu pour chaque réparation, coordonnées GPS de la maison
- liste des bénéficiaires avec coordonnées GPS des sites de construction (validée par la Mairie concernée)
- devis complet (avec évaluation de la participation communautaire)

2- Vérification et validation du dossier

3- Remise d'une copie scellée au partenaire

4- Transmission d'un exemplaire à l'EPPLS qui se chargera de la supervision sur le terrain.

Gestion des risques :

Parmi les critères de sélection des bénéficiaires, la prise en compte du risque lié au site est à prioriser.

- Etude de risques sur les parcelles à lotir et sur l'environnement immédiat
- Cartographie multirisque de la zone à consulter
- Plans de réduction des risques
- Intégration conditions environnementales et mesures RRC
- Renforcement des capacités de reconstruction plus sûre
 - Sensibilisation
 - Formation

Evaluation structure porteuse existante :

L'évaluation de la structure existante est un critère déterminant avant d'envisager la réparation partielle de la maison.

- Evaluation de la fondation
- Evaluation des éléments porteurs du bâtiment
- Stabilité de l'ensemble de la construction

Plans à avoir dans le dossier pour la validation d'une charpente normalisée:

A- Conception

- Description de la Toiture
- Surface toiture approximative (mètre carré) à indiquer
- Plans de la toiture : vue, coupes, éléments constituant
- Plans des interventions

B- Structure

- Type de matériau pour la construction
- Détails pour la mise en œuvre des toitures légères
- Détails des connexions des éléments de la charpente
- Connecteurs anticycloniques

Matériaux utilisés :	Les matériaux doivent être disponibles dans la zone
Valorisation MO locale :	Utilisation des techniques et de la main d'œuvre locales
Formation MO locale :	Formations en techniques de maçonnerie et en charpenterie
Contrôle qualité/Suivi	Application des normes - Supervision de la mise en œuvre
Garantie durabilité	Formation pour l'entretien du type de construction